

CE QUE MB FORMATION VOUS PROPOSE

Maintenir et améliorer le niveau de compétence des salariés dont les fonctions comprennent la surveillance technique, l'entretien et la sécurité. Texte de référence : Arrêté du 22 décembre 2008 portant modification de l'arrêté du 02 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent

PERSONNES CONCERNEES

Etre titulaire du diplôme SSIAP1, et avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie pendant au moins 1607 au cours des derniers 36 mois.

DUREE

14 heures de cours (pas d'examen, validation par qcm), réparties sur 2 jours

LIEU & DATES

- Dans nos locaux ou sur votre site (merci de nous consulter)
- Formations régulières, merci de consulter notre planning ci-joint

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 personnes par session

METHODES PEDAGOGIQUES

- Enseignements théoriques réalisés par MB Formation
- Pédagogie active centrée sur la pratique

VALIDATION

Le participant reçoit une attestation de recyclage SSIAP1, à l'issue d'une évaluation de fin de stage réalisée par notre Centre (qcm).

TEMPS FORTS DU STAGE

- Extinction de feux et exercices pratiques dans nos locaux
- Exercices sur un SSI (plateau technique, salle de PC simulé mise à la disposition des stagiaires)
- Remise d'un support de cours
- Utilisation de moyens vidéo

Programme

PARTIE 1 : REGLEMENTATION

- ✓ Principes fondamentaux de la sécurité des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur
- ✓ Evacuation des occupants
- ✓ Eclairage normal et de sécurité
- ✓ Accessibilité et mise en service des moyens de secours
- ✓ Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours

PARTIE 2 : PRATIQUE

- ✓ Exercices pratiques
- ✓ Gestion d'une alarme
- ✓ Alerte des sapeurs-pompiers
- ✓ Gestion d'une évacuation
- ✓ Réception et guidage des secours (ERP et IGH)

PARTIE 3 : MISE EN ŒUVRE DES MOYENS D'EXTINCTION

- ✓ Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie
- ✓ Protection individuelle
- ✓ Exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes au moyen d'un extincteur adapté et mise en œuvre d'un RIA

NOTA :

L'emploi en tant qu'agent de sécurité incendie est subordonné au maintien à niveau des compétences de secouriste et à l'obtention de la qualification HOB0 (formation/ habilitation électrique du personnel non-électricien, sur les risques électriques en entreprise).

Le recyclage triennal du diplôme SSIAP1 est obligatoire.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Il vous suffit de nous contacter et de nous demander un devis. A réception du devis accepté et des pièces à fournir (voir ci-dessous), nous vous ferons parvenir une convention de formation qui vous permettra d'enregistrer votre participation à ce stage.

LISTE DES PIECES A FOURNIR

(LES COPIES DES DIPLOMES, ATTESTATIONS DE RECYCLAGES OU REMISE A NIVEAU DOIVENT NOUS PARVENIR IMPERATIVEMENT UNE SEMAINE AU PLUS TARD AVANT LA DATE D'ENTREE EN FORMATION)

- 1 photo d'identité (pour votre dossier) ;
- Copie recto verso : Titre de séjour / Carte nationale d'identité ;
- Diplôme original SSIAP
- Attestation du dernier recyclage ou remise à niveau
- Attestation employeur de pratique d'agent de sécurité incendie pendant au moins 1607 heures au cours des derniers 36 mois;
- Copie du diplôme de secourisme à jour : Carte SST avec timbre de recyclage à jour de formation continue à la date de l'examen ou PSC1 de moins de 2 ans ou PSE1 à jour de formation continue.

CERTIFICATION QUALITE

Notre centre MB Formation a obtenu en 2010 la Certification de Services Qualicert pour les formations suivantes : SSIAP1, SSIAP2, SSIAP3, EPI, ESI, SST, CQP-APS.

